"E.L.F.E.S"
Association Internationale
EUROPE – LOIRE – FRANCE
ENFANTS – SIDA

Site : http://associations.elfes.free.fr / http://elfes.vox.com
Mail : christian.vasselin@tiscali.fr

Charte E.L.F.E.S

Humane Association Movement International

H . A . M . I

CHARTE HUMANITAIRE D'ETHIQUE DE MORALE ASSOCIATIVE INTERNATIONALE 2005

LUTTE & PREVENTION CONTRE LE VIH/SIDA

ALLIANCE ASSOCIATIVE HUMANITAIRE AFRIQUE-EUROPE-OCEANIE-PACIFIQUE

21 JUIN. 2006

CADRE, DEFINITION, FINALITE, REGLEMENT INTERNE

EUROPE LOIRE FRANCE ENFANTS SIDA (**E.L.F.E.S**), en concertation avec les acteurs impliqués, a considéré utile et nécessaire de proposer une charte opérationnelle.

Cette charte porte sur la qualité de mise en œuvre des projets de prise en charge mis en place. Elle doit permettre de trouver un accord au sein du groupe d´acteurs impliqués sur les principes qui fondent l´action.
C´est une référence commune, véritable outil pour encourager les bonnes pratiques et assurer une bonne appropriation des actions d´ **E. L. F. E. S**.

CADRE D´INTERVENTION D´E. L. F. E. S

Les accords internationaux et ministériels fournissent le cadre d´intervention des parties contractantes pour lancer l´ initiative **E.L.F.E.S** auprès des petites, moyennes Associations & ONG dans les pays, et rappellent :

- L´impact majeur de la pandémie du **VIH/SIDA** sur la santé des populations ; la nécessité d´ y répondre par une démarche associant la prévention et le traitement ; également la lutte contre la discrimination et la stigmatisation liée au **VIH/SIDA**, comme le préconise l´Assemblée générale des Nations Unies en référence à la déclaration d´engagement de sa session extraordinaire sur le **VIH/SIDA** de juin 2001,
- La déclaration ministérielle de Mexico de juin 2000 pour la promotion de la santé,
- La nécessité d´établir un partenariat plus spécifique dans le domaine de l´accès aux soins des personnes atteintes du **VIH/SIDA**, entre les petites et moyennes associations & ONG, les autorités sanitaires, les structures de soins et les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et la société civile,
- La nécessité d´améliorer et de promouvoir la prise en charge globale des personnes atteintes par le **VIH/SIDA** à travers une coopération étroite entre la continuité des soins intra et extra hospitaliers,
- L'importance de mettre en place des campagnes de prévention permanentes, réalistes et ciblées auprès des jeunes et des étudiants « affiches, plaquettes d'information, réunions publiques de sensibilisation »,
- L´initiative internationale de solidarité inter-associative contre le **SIDA** et la mise en place d'un Fond Mondial d'égalité, d'éthique et de solidarité pour la Lutte contre le **Sida**, le **Tabagisme** fléau empirique et influant sur le développement de la maladie,
- Les accords de coopération culturelle, scientifique et technique, signés par **ONUSIDA**,
- L´initiative Internationale «**Charte E.L.F.E.S** Humanitaire d'Ethique & de Morale Associative Internationale 2005 Alliance Humanitaire **AFRIQUE-EUROPE-OCEANIE-PACIFIQUE** En Réseau », mis en place en mai 2005 et coordonnée par l'Association Humanitaire Internationale «**EUROPE LOIRE FRANCE ENFANTS SIDA** ».

En conséquence, les partenaires d´ **E. L. F. E. S**, signataires de la charte

Humane Association Movement International

H . A . M . I

- Affirment que la lutte contre le **SIDA** est une priorité de santé publique et que la pandémie de **VIH/ SIDA** menace les conditions de vie économique et sociale des personnes,
- Souhaitent favoriser l´accès des personnes atteintes du **VIH/SIDA** à des soins de meilleure qualité,
- Souhaitent articuler la prévention et la continuité des soins avec le développement des personnes,
- Contribuent à la mise en place de stratégies nationales, internationales et de synergies entre tous les partenaires concernés par l´accès généralisé aux médicaments, aux traitements contre le **VIH/SIDA**.
- S´engagent à faciliter et à favoriser le développement de partenariats entre les hôpitaux et les structures de santé entre l'Europe, la France et chacun des pays partenaires et entre leurs réseaux associatifs, éducatifs & sociaux intervenant dans la prévention et la prise en charge des personnes vivant avec le **VIH/SIDA**.

PLANS D'AIDES AU DEVELOPPEMENT DURABLE
&
SOUTIENS SOCIAUX-EDUCATIFS

CADRE D´INTERVENTION D´E. L. F. E. S & TRIBU DU MONDE

Les accords internationaux et ministériels fournissent le cadre d´ intervention des parties contractantes pour lancer l´initiative
E.L.F.E.S, auprès des petites, moyennes Associations & ONG dans les pays, et rappellent :

- La Déclaration de principes sur la tolérance, **UNESCO 1995** pour la promotion de la tolérance et de l'éducation
- La Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, dite Déclaration de Jomtien, et le Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux. Ces textes ont été adoptés par la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, qui s'est tenue à Jomtien, en Thaïlande, du 5 au 9 mars 1990, sous l'égide de l'**UNESCO**.
- Le droit d'accès de tous à l'eau potable et aux services d'assainissement, établi par M. El Hadji Guissé, Rapporteur spécial, en application de la résolution 1997/18 de la Sous-Commission des Nations Unies du 10 juin 1998.
- Le droit à une nourriture suffisante [article 11 du Pacte] adoptée, le 12 mai 1999, à Genève, lors de la 20e session [26 avril au14 mai 1999] du Comité des droits économiques, sociaux et culturels.
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies du 10 décembre 1948
- L´accès à l'éducation, à la connaissance, au développement culturel est indispensable à l'émancipation des peuples et à leur développement économique.
- La création ou la réhabilitation de centres culturels à but socio-éducatif est une nécessité pour les pays en voie de développement.
- L'accès aux besoins vitaux (eau, nourriture) est un droit fondamental de l'Homme et du respect de la dignité humaine.
- La mise en place de structures facilitant ou améliorant l'accès aux besoins vitaux est une nécessité pour le développement d'une population
- La nécessité d'établir un partenariat plus spécifique dans le domaine de l'accès à l'éducation, à la culture, à la connaissance et à l'accès à l'eau et la nourriture, entre petites et moyennes associations & ONG, les autorités sanitaires, les structures socio-éducatives et les professionnels de l'éducation, les travailleurs sociaux et la société civile.

Tel : 02.28.07.39.69 --- 0033.228.07.39.69

Mails : christian.vasselin@tiscali.fr
Siège Social : 11 rue François Bonamy 44300 Nantes – France
Siège actions : « la **MANO** » 3 rue Eugène Thomas 44300 Nantes - France
Siren : 482.122.223 / APE : 913E / Siret : 482.122.223.00019

"E.L.F.E.S"
Association Internationale
EUROPE – LOIRE – FRANCE
ENFANTS – SIDA

MISSIONS, VALEURS COMMUNES, STRATEGIES ET MOYENS

L ' Alliance Humanitaire **AFRIQUE-EUROPE-OCEANIE-PACIFIQUE** et ses partenaires
Dans le cadre de l´ initiative **E. L. F. E. S** & **TRIBU DU MONDE**:

1. ont pour but l´amélioration de la qualité de la vie des personnes vivant avec le **VIH/SIDA** ;

2. favorisent l´accès à des soins durables, à l'éducation, à la culture, à l'eau, à la nourriture pour les personnes vivant avec le **VIH/SIDA** ;

3. s´engagent à promouvoir l accès volontaire au dépistage du **VIH** ;

4. s´engagent à étendre l´accès équitable aux traitements antirétroviraux ;

5. plaident pour la mise en place de mécanismes nationaux et internationaux de solidarité ;

6. encouragent le développement de réseaux entre les pays industrialisés et en développement, et dans le cadre de la coopération entre pays en développement ;

7. développent des jumelages et fournissent en réseau une prise en charge globale portant une attention particulière aux aspects médicaux et psychosociaux, ainsi que socio-éducatif ;

8. reconnaissent que **E. L. F. E. S** n´ a pas vocation à faire de la recherche fondamentale mais s´autorisent à solliciter les organismes spécifiques si besoin est ;

9. ont une attitude loyale les uns vis-à-vis des autres et s´abstiennent de toute critique pouvant porter atteinte au bon déroulement des projets réalisés dans le cadre de l´initiative.

Les membres de l'Alliance Humanitaire AFRIQUE-EUROPE-OCEANIE-PACIFIQUE
Formant la Charte **E.L.F.E.S** dénommée sous le sigle
Humane Association Movement International
H . A . M . I

et leurs partenaires s´engagent sur les valeurs communes suivantes :

10. l´égalité de tous devant l´accès aux diagnostics et aux traitements de qualité ;

11. l'égalité de tous devant l'éducation et l'accès à la culture et à la connaissance ;

12. l'égalité de tous devant l'accès à l'eau et à la nourriture ;

13. la promotion et le respect des droits des enfants, des femmes et de l´homme dans leur pratique, la lutte contre toute stigmatisation, sans considération du statut économique et social ;

14. le droit d´être soigné dans la dignité ;

15. la prescription de traitements de qualité utilisés conformément aux bonnes pratiques cliniques, aux normes internationales, recommandations et protocoles en vigueur ;

16. la dispense des traitements dans des lieux de proximité aussi bien que dans des centres de référence ;

17. le partage régulier et complet d´informations et l´acceptation de la mise en commun des résultats obtenus.

Tel : 02.28.07.39.69 --- 0033.228.07.39.69

Mails : christian.vasselin@tiscali.fr
Siège Social : 11 rue François Bonamy 44300 Nantes – France
Siège actions : « la **MANO** » 3 rue Eugène Thomas 44300 Nantes - France
Siren : 482.122.223 / APE : 913E / Siret : 482.122.223.00019

L'Alliance Humanitaire AFRIQUE-EUROPE-OCEANIE-PACIFIQUE et ses partenaires s´ accordent sur les stratégies et moyens :

18. s´engagent à promouvoir, renforcer et développer les capacités humaines et matérielles des différentes associations, ONG de lutte contre le **SIDA**, de promotion de l'éducation et pour satisfaction des besoins vitaux, institutions sanitaires et des réseaux sociaux des pays en développement pour une prise en charge globale et de qualité ;

19. favorisent, en cohérence avec les contextes nationaux et internationaux, la mise en place de plateaux techniques performants afin de faciliter et de promouvoir le dépistage du **VIH/SIDA**, les soins, le suivi et en orientant les personnes touchées par le **VIH/SIDA** au sein de centres hospitaliers, structures de santé, dispensaires adaptés pour leur prise en charge médicale ;

20. s'engagent à mettre en œuvre et organiser ensemble de véritables campagnes consensuelles de prévention et de lutte contre le **VIH/SIDA**, à promouvoir l'utilisation de préservatifs, en faire la distribution gratuite ;

21. lutter contre «la Culture du Silence, les Tabous » qui entourent la pandémie qu'est le **VIH/SIDA**, les réticences de certains groupes de pression en apportant une information cohérente à travers des réunions publiques, des forums, des colloques afin d'en faire comprendre le problème en matière de santé publique et des dangers qu'il représente pour un bon développement social et économique des populations de tous pays ;

22. mettent en œuvre les procédures recommandées d´approvisionnement, de stockage, de prescription et de distribution des médicaments, de matériels scolaires, d'ouvrages littéraires et culturels, de qualité et de faible coût;

23. s´engagent à mettre en place, de manière cohérente et parallèle, la continuité des soins, impliquant les établissements hospitaliers, les réseaux sociaux, la société civile et les centres de santé décentralisés ;

24. plaident pour une meilleure collaboration entre les associations, les ONG, la société civile et les secteurs médicaux, hospitaliers, public et privé, les secteurs socio-éducatifs et d'assainissement ;

25. s´engagent à développer des partenariats, fondés sur une concertation régulière et une validation consensuelle de leurs contenus ;

26. contribuent à mettre ensemble en place les aides et les moyens nécessaires en coopérant à une bonne observance de cette présente Charte ;

Nous acceptons
Les termes de la Charte
E.L.F.E.S
Alliance Associative Humanitaire
AFRIQUE-EUROPE-OCEANIE-PACIFIQUE
et nous, nous engageons à les respecter

Cachet de l'Organisme

BON POUR ACCORD
Signatures du ou des responsables

EUROPE LOIRE FRANCE
ENFANTS SIDA

ASSOCIATION LOI 1901 : N°0442030514
Déclarée Avec parution au JO le 23 mars 2005
Enregistrement CNIL : N° 1092459
SIREN : N°482.122.223 Code APE/ 913E SIRET : 482.122.223.00019

Président **: Christian VASSELIN**